

Décision

Générale

colonial

Décision n° 70-709/SG/FP constatant la reprise de service d'un administrateur en chef de classe exceptionnelle.

n° 70-709/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
16 juin 1970

Numéro JO
n° 13 du 10/07/1970

Date du numéro
10 juillet 1970

TEXTE INTÉGRAL

Est constatée, pour compter du 30 mars 1970, la reprise des services de M. Jean Lefillatre, administrateur en chef de Classe exceptionnelle, Chef du District de Djibouti.